



Familles
et proches

Aide-mémoire

Rôles pour les membres de l'entourage

- **C**lients du réseau de la santé, en regard de leur propre détresse émotionnelle.
- **A**ccompagnateurs, car ils sont des informateurs clés importants et ils facilitent le cheminement vers le rétablissement de la personne atteinte de maladie mentale.
- **P**artenaires dans leur pouvoir de donner leur point de vue relativement à l'organisation et à l'évaluation des services de santé mentale.

Modèle CAP de la FFAPAMM

Recommandations

Pour soutenir la personne dans son rétablissement, il est recommandé que les membres de l'entourage puissent :

- Aider la personne à établir son plan de rétablissement, à identifier ses objectifs et, à comprendre la maladie et ses impacts.
- Distinguer ses objectifs de ceux de la personne en rétablissement.
- Mettre l'accent sur les forces et les réussites de la personne en rétablissement et lui insuffler de l'espoir.
- Encourager la mise en action et la responsabilisation de la personne en rétablissement.
- Protéger ses propres besoins (de distance, de repos, et autres) comme membres de l'entourage, prendre soin de soi.
- Redéfinir continuellement son rôle de soutien.

Inspiré de Repper J. & Machin K., ImROC, 2013

Projet CÉRRIS-CNESM

Centre d'études sur la réadaptation, le rétablissement et l'insertion sociale
Centre national d'excellence en santé mentale

Avec la collaboration du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

www.cerrisweb.com

Partenaire financier

Économie,
Innovation
et Exportations

Québec



Recommandations aux intervenants

Pour améliorer la collaboration avec les membres de l'entourage, il est recommandé que les gestionnaires, les intervenants ou les milieux communautaires, puissent :

- **Identifier**, dès les premiers contacts, les **membres de l'entourage** et définir leur implication dans le parcours de rétablissement de la personne (en tant qu'accompagnateur et informateur clé) ainsi que leurs besoins de famille (en tant que client).
- **Développer** des **stratégies d'intégration** qui tiennent compte des droits des membres de l'entourage dans les interventions (ex : rencontres conjointes ou implication dans le plan d'intervention).
- **S'assurer** que les politiques et les protocoles en matière de **confidentialité** et de divulgation d'information soient en place dans le respect des droits de chacun et, à jour.
- **Développer** des services de soutien entre pairs de type **pairs aidants familles** et favoriser l'accès aux ressources destinées aux membres de l'entourage (association de familles de leur région ou autre).
- **Donner** de l'**information** aux membres de l'entourage sur la maladie, le rétablissement et les meilleures pratiques, dans une perspective de psychoéducation.
- **Offrir** aux membres de l'entourage une **diversité de services** de soutien, et des outils permettant l'auto-évaluation et l'autogestion de leurs propres besoins.
- **Lutter** contre la **stigmatisation** et la discrimination vécues par les membres de l'entourage et les reconnaître comme accompagnateurs à part entière.
- **Impliquer** les membres de l'entourage dans les **processus d'amélioration des services** de santé mentale afin qu'ils puissent donner leur point de vue (en tant que partenaire).

Repper J. & Machin K., ImROC, 2013; Worthington & Rooney, 2010

Projet CÉRRIS-CNESM

Centre d'études sur la réadaptation, le rétablissement et l'insertion sociale
Centre national d'excellence en santé mentale

Avec la collaboration du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

www.cerrisweb.com

Partenaire financier

Économie,
Innovation
et Exportations

Québec

